



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

VOL. 37, ÉDITION MENSUELLE N° 12
28 décembre, 2012

Numéro de publication 40063779



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
www.notmar.gc.ca/abonner

SOMMAIRE

	Page
Partie 1	Renseignements généraux et sur la sécurité..... 1, 2
Partie 2	Corrections aux cartes 3 à 11
Partie 3	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime..... Néant
Partie 4	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques 12 à 15
Partie 5	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume 16

Direction générale des services maritimes
Aides à la navigation

NOTES EXPLICATIVES

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin= 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre= 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre= 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte et dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*. **En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

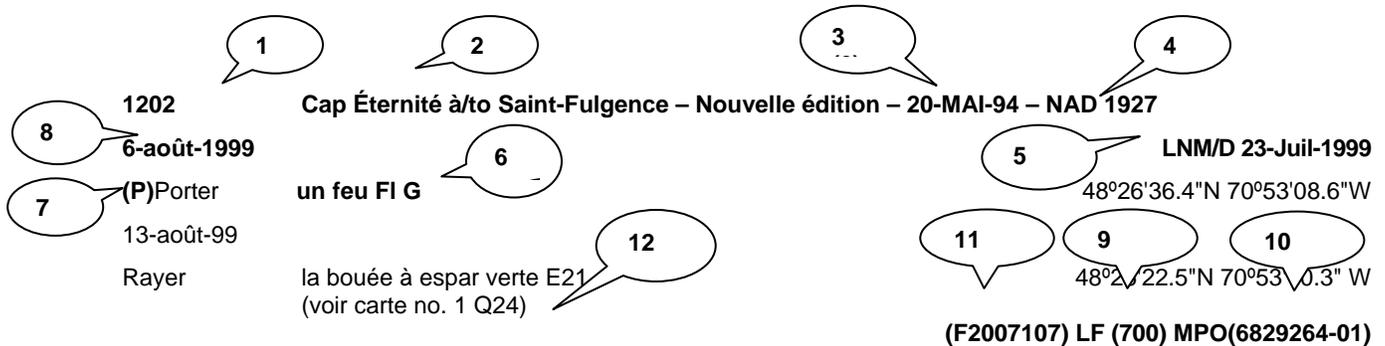
Cartes marines et publications canadiennes - Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2011* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

<http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



- 1 - Numéro de la carte
- 2 - Titre de la carte
- 3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte
- 4 - Système de référence géodésique
- 5 - Dernière correction
- 6 - Modification de la carte

- 7 - Type d'avis
- 8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte
- 9 - Numéro du Livre des feux
- 10 - Numéro de référence du SHC
- 11 - Numéro de référence de la GCC
- 12 - Numéro de référence Carte no. 1

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou (**L**) dernier (**N**)Avis aux (**M**)navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

MISE EN GARDE

AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrite en vigueur sont disponibles sur le site de la Garde côtière canadienne à <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil>

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Ouest

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Vancouver
Suite 2380, Case postale 12107
555, rue West Hastings
VANCOUVER, BC V6B 4N6

Téléphone: (604) 666-6011
Facsimilé: (604) 666-8453

Courriel: rmic-pacific@pac.dfo-mpo.gc.ca
Site Web: <http://www.ccg-gcc.gc.ca/f0003907>

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM d'Iqaluit
Bureau des Avis à la navigation série « A »
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0

Téléphone: (867) 979-5269
Facsimilé: (867) 979-4264

Email: IQANORDREG@INNAV.GC.CA
Site Web: http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil_notship

* **Services disponibles en français et en anglais.**

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

ACCÈS WEB

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <http://www.notmar.gc.ca/abonner/> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web - <http://www.notmar.gc.ca/search/mycharts-eng.php?czoxOToibnRtPXN0ZXBfb25lJmxbmc9ZSI7>.

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent. Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.	2
*1201 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – INSTRUCTIONS NAUTIQUES - ATL 404 - GRAND LAC DES ESCLAVES ET FLEUVE MACKENZIE, PREMIÈRE ÉDITION, 2012 EST MAINTENANT DISPONIBLE EN PUBLICATION IMPRIMÉ SUR DEMANDE (ISD).	2

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
3000	3-5				
3311	6				
3461	7				
3462	7				
3535	7, 8				
3891	8-10				
3955	10, 11				

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <http://www.notmar.gc.ca/rechercher/notmar-fra.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp>

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE -
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION -
SÉVCM.**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (*ECDIS*) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (*ECDIS*) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

*1201

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – INSTRUCTIONS NAUTIQUES - ATL 404 - GRAND LAC DES
ESCLAVES ET FLEUVE MACKENZIE, PREMIÈRE ÉDITION, 2012 EST MAINTENANT DISPONIBLE EN
PUBLICATION IMPRIMÉ SUR DEMANDE (ISD).**

Le fascicule des Instructions nautiques **ARC 404 — Grand lac des Esclaves et fleuve Mackenzie, Première édition, 2012** est maintenant disponible en publication imprimé sur demande (ISD). Ce nouveau fascicule annule et remplace les Instructions nautiques, **Grand lac des Esclaves et fleuve Mackenzie, Septième édition, 1989**. Les fascicules en publication ISD sont mis à jour à partir de la Partie 4 des Avis aux navigateurs jusqu'à la date d'impression. Le coût de **ARC 404, Première édition**, est de 22,50 \$. On peut commander le fascicule en s'adressant à tout dépositaire de cartes.

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

3000 - Juan de Fuca Strait to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 20-JANV-1989 - NAD 1927

07-DÉC-2012

LN/D. 18-SEPT-2009

Porter un câble sous-marin
(Voir la carte n° 1, L30.1)

Avis (P) 2346-1999 MPO(6201444-01) est annulé.

joignant 48°25'28.8"N 125°00'00.0"W
48°27'16.2"N 125°05'27.6"W
48°26'51.6"N 125°08'14.4"W
48°24'28.8"N 125°11'45.6"W
48°19'16.8"N 125°24'00.0"W
48°18'06.0"N 125°30'00.0"W
48°10'57.6"N 125°51'38.4"W
48°06'18.0"N 125°59'28.2"W
48°03'00.0"N 126°11'12.0"W
48°03'01.8"N 126°50'00.0"W
48°08'37.2"N 127°05'04.2"W
49°05'00.0"N 129°00'00.0"W
51°00'00.0"N 132°00'00.0"W
53°30'00.0"N 134°00'00.0"W
et 54°50'00.0"N 135°31'31.2"W

MPO(6202640-01)

Porter un câble sous-marin
(Voir la carte n° 1, L30.1)

Avis (P) 28-AVR-2000 MPO(6200680-01) est annulé.

joignant 48°24'03.2"N 125°04'51.7"W
48°22'43.6"N 125°15'07.6"W
48°22'39.2"N 125°17'43.0"W
48°21'31.5"N 125°21'24.2"W
48°21'05.9"N 125°24'40.5"W
48°21'11.9"N 125°27'32.0"W

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

48°19'22.2"N 125°41'28.9"W

48°17'56.3"N 125°48'17.0"W

48°15'52.7"N 126°03'06.0"W

48°16'12.3"N 126°06'28.9"W

48°14'53.9"N 126°12'16.2"W

48°12'38.3"N 126°28'58.0"W

48°07'57.5"N 126°55'35.9"W

48°08'30.9"N 127°05'00.0"W

48°45'48.9"N 128°57'11.2"W

48°51'09.0"N 129°16'43.4"W

48°56'19.1"N 129°30'18.8"W

49°10'15.7"N 130°33'45.5"W

49°16'19.0"N 130°41'48.7"W

49°19'27.0"N 130°49'00.9"W

49°23'53.0"N 131°11'32.4"W

49°30'38.5"N 131°29'47.3"W

49°38'00.1"N 131°59'59.8"W

49°49'24.0"N 132°52'15.6"W

49°53'51.1"N 133°18'59.9"W

49°57'40.6"N 133°25'00.0"W

50°00'55.3"N 133°42'18.6"W

50°07'30.2"N 134°09'59.8"W

50°24'27.6"N 135°52'37.0"W

50°35'50.8"N 136°52'24.0"W

et 50°51'27.7"N 139°00'00.0"W

MPO(6202641-01)

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012

PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES

Porter un câble sous-marin
(Voir la carte n° 1, L30.1)

Avis (P) 03-NOV-2000 MPO(6200938-01) est
annulé.

joignant 48°24'23.6"N 124°38'59.8"W

48°26'26.8"N 124°49'14.8"W

48°23'50.7"N 124°56'28.3"W

48°22'46.2"N 125°03'18.9"W

48°22'37.4"N 125°09'16.4"W

48°21'08.9"N 125°21'10.8"W

48°19'24.1"N 125°31'36.2"W

48°18'46.9"N 125°32'42.3"W

48°17'49.3"N 125°39'51.2"W

48°18'02.4"N 125°41'00.0"W

48°16'12.3"N 125°51'00.5"W

48°15'20.2"N 125°53'36.3"W

48°10'55.5"N 126°00'53.1"W

48°06'11.5"N 126°04'15.4"W

48°00'00.0"N 126°04'15.4"W

47°49'43.7"N 126°06'24.4"W

47°45'33.5"N 126°03'51.2"W

47°35'02.4"N 126°05'00.6"W

47°27'00.2"N 126°10'03.1"W

47°21'59.7"N 126°11'33.5"W

et 46°20'00.0"N 126°15'03.0"W

MPO(6202642-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

3311 - Pender Harbour - Sheet/Feuille 4 - Nouvelle édition - 31-DÉC-1993 - NAD 1983

28-DÉC-2012

LNMD. 26-OCT-2012

Rayer la profondeur de 5.3 mètres 49°37'11.3"N 124°02'05.7"W
(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544

MPO(6202672-01)

Porter une profondeur de 2.9 mètres 49°37'11.3"N 124°02'04.3"W
(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544

MPO(6202672-02)

Porter une profondeur de 4.9 mètres 49°37'53.1"N 124°02'31.9"W
(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544

MPO(6202672-03)

Rayer la profondeur de 6.2 mètres 49°37'41.5"N 124°02'50.7"W
(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544

MPO(6202672-04)

Porter une profondeur de 5.2 mètres 49°37'41.2"N 124°02'51.2"W
(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544

MPO(6202672-05)

Porter une profondeur de 4.5 mètres 49°37'43.7"N 124°03'00.1"W
(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544

MPO(6202672-06)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

3461 - Juan de Fuca Strait, Eastern Portion/Partie Est - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

21-DÉC-2012

LNMD. 09-NOV-2012

Rayer la zone d'exercices de tir
(Voir la carte n° 1, N30)

joignant 48°17'24.2"N 122°45'11.9"W
48°20'00.0"N 122°44'00.0"W

et 48°18'43.0"N 122°42'41.0"W

MPO(6202670-01)

Porter une zone d'exercices de tir
(Voir la carte n° 1, N30)

joignant 48°17'24.2"N 122°45'11.9"W
48°19'59.9"N 122°44'12.1"W

et 48°19'21.4"N 122°42'10.4"W

MPO(6202670-02)

3462 - Juan de Fuca Strait to/à Strait of Georgia - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

21-DÉC-2012

LNMD. 31-AOÛT-2012

Rayer la bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée 5
(Voir la carte n° 1, Qg)

48°48'56.7"N 122°48'54.9"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370368

MPO(6202669-01)

3535 - Pender Harbour - Nouvelle édition - 16-AOÛT-1985 - NAD 1927

28-DÉC-2012

LNMD. 19-AOÛT-2011

Rayer la profondeur de 5.3 mètres
(Voir la carte n° 1, I10)

49°37'11.9"N 124°02'00.7"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544

MPO(6202672-01)

Porter une profondeur de 2.9 mètres
(Voir la carte n° 1, I10)

49°37'11.9"N 124°01'59.3"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544

MPO(6202672-02)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 4.9 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	49°37'53.8"N 124°02'26.9"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544	
		<i>MPO(6202672-03)</i>
Rayer	la profondeur de 6.2 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	49°37'42.1"N 124°02'45.7"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544	
		<i>MPO(6202672-04)</i>
Porter	une profondeur de 5.2 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	49°37'41.8"N 124°02'46.2"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544	
		<i>MPO(6202672-05)</i>
Porter	une profondeur de 4.5 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	49°37'44.3"N 124°02'55.1"W
	Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544	
		<i>MPO(6202672-06)</i>

3891 - East Narrows and/et West Narrows - Carte nouvelle - 08-SEPT-1989 - NAD 1983

07-DÉC-2012		LNMD. 05-NOV-2010
Porter	une balise de jour de bâbord (Voir la carte n° 1, Qt)	53°08'43.8"N 132°14'23.0"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200924-01) est annulé.	
		<i>(P2000165) MPO(6202643-01)</i>
Porter	une balise de jour de tribord (Voir la carte n° 1, Qt)	53°08'43.5"N 132°14'31.3"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200925-01) est annulé.	
		<i>(P2000166) MPO(6202644-01)</i>
Porter	une balise de jour de bâbord (Voir la carte n° 1, Qt)	53°08'46.4"N 132°14'53.1"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200926-01) est annulé.	
		<i>(P2000167) MPO(6202645-01)</i>
Porter	une balise de jour de tribord (Voir la carte n° 1, Qt)	53°08'47.9"N 132°15'08.0"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200927-01) est annulé.	
		<i>(P2000168) MPO(6202646-01)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une balise de jour de bâbord (Voir la carte n° 1, Qt)	53°08'54.5"N 132°15'33.6"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200928-01) est annulé.	(P2000169) MPO(6202647-01)
Porter	une balise de jour de tribord (Voir la carte n° 1, Qt)	53°08'54.9"N 132°15'59.9"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200929-01) est annulé.	(P2000170) MPO(6202648-01)
Porter	une balise de jour de tribord (Voir la carte n° 1, Qt)	53°08'57.9"N 132°16'16.4"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200930-01) est annulé.	(P2000171) MPO(6202649-01)
Porter	une balise de jour de bâbord (Voir la carte n° 1, Qt)	53°09'00.6"N 132°21'11.7"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200933-01) est annulé.	(P2000175) MPO(6202650-01)
Porter	une balise de jour de bâbord (Voir la carte n° 1, Qt)	53°08'58.0"N 132°21'43.0"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200934-01) est annulé.	(P2000176) MPO(6202651-01)
Porter	une balise d'alignement antérieure (Voir la carte n° 1, Q120)	53°09'07.7"N 132°16'55.5"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200931-01) est annulé.	(P2000172) MPO(6202652-01)
Porter	une balise d'alignement postérieure (Voir la carte n° 1, Q120)	53°09'09.0"N 132°17'00.6"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200932-01) est annulé.	(P2000173) MPO(6202652-02)
Porter	un alignement de route (Voir la carte n° 1, M1)	entre 53°09'07.7"N 132°16'55.5"W et 53°09'03.8"N 132°16'39.9"W
		MPO(6202652-03)
Porter	une légende 293½°	53°09'04.8"N 132°16'43.0"W
	Avis (P) 24-AOÛT-2001 MPO(6200932-02) est annulé.	MPO(6202652-04)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter une obstruction de profondeur moindre connue
de 1.9 mètres
(Voir la carte n° 1, K41)

54°13'46.8"N 130°17'48.9"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570067

MPO(6202656-02)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012**

**PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Arctique canadien, volume II, quatrième édition, 1985 —

Chapitre IV — Paragraphe 188

Supprimer : « Une bouée d'amarrage ... vents de Sud. »

Remplacer par : Ce poste de mouillage n'est pas très bien protégé des vents du Sud.

(C2012-084.01)

ARC 400 — Renseignements généraux, Nord canadien, première édition, 2009 —

Chapitre 1 — Paragraphe 144, après « *Garde côtière canadienne* exploite »

Supprimer : trois

Remplacer par : deux

(C2012-077.01)

Chapitre 1 — Paragraphe 145, après « Coral Harbour (64°09'N, 83°22'W) »

Supprimer : « et Resolute (74°45'N, 94°58'W) ... l'Arctique de l'Est. »

Remplacer par : , Resolute (74°45'N, 94°58'W), Inuvik (68°19'N, 133°35'W), Parson's Lake (68°54'N, 133°56'W), Cambridge Bay (69°07'N, 105°01'W), Hay River (60°50'N, 115°47'W), Enterprise (60°36'N, 116°13'W) et Yellowknife (62°26'N, 114°24'W) – assure les communications dans la partie Nord de la baie d'Hudson, de Foxe Basin, de l'Arctique, et du réseau du Grand lac des Esclaves et du fleuve Mackenzie.

(C2012-077.02)

Chapitre 1 — Supprimer le paragraphe 146.

(C2012-077.03)

Chapitre 5 — Paragraphe 43, après « le centre *SCTM* »

Supprimer : *Inuvik*

Remplacer par : *Iqaluit*

(C2012-077.04)

Chapitre 5 — Paragraphe 79, après « On y trouve »

Supprimer : « une station radio ... *SCTM Inuvik*, »

(C2012-077.05)

ARC 401 — Détroit d'Hudson, baie d'Hudson et eaux limitrophes, première édition, 2009 —

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 187

Remplacer par : 187 **Avertissement.** — Un **haut-fond**, recouvert de 4 m d'eau, gît à 3 milles à l'Ouest de Cake Island. Un autre **haut-fond**, recouvert de 7,1 m d'eau, gît à 1,6 mille à l'WNW de Cake Island.

(C2012-079.01)

Chapitre 4 — Attenant au paragraphe 187, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(C2012-079.02)

Chapitre 6 — Paragraphe 112, après « *Northern Transportation Company* »

Supprimer : constitue le seul trafic régulier; il

Remplacer par : et des petits pétroliers constituent le seul trafic régulier; le *Keewatin*

(C2012-081.01)

PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ARC 403 — Arctique de l'Ouest, première édition, 2011 —

- Chapitre 1 — Paragraphe 6, après « doivent communiquer avec le centre des *SCTM* »
Chapitre 1 — Paragraphe 6, après « communication avec le centre des *SCTM* »
Supprimer : d'*Inuvik*
Remplacer par : de *Iqaluit* (C2012-078.01)
- Chapitre 1 — Paragraphe 66, après « doivent communiquer avec le centre des *SCTM* »
Chapitre 1 — Paragraphe 66, après « communication avec le centre des *SCTM* »
Supprimer : d'*Inuvik*
Remplacer par : de *Iqaluit* (C2012-078.02)
- Chapitre 1 — Paragraphe 112, après « devraient **communiquer** avec le centre des *SCTM* »
Chapitre 1 — Paragraphe 116, après « devraient **communiquer** avec le centre des *SCTM* »
Chapitre 1 — Paragraphe 119, après « devraient **communiquer** avec le centre des *SCTM* »
Supprimer : d'*Inuvik*
Remplacer par : de *Iqaluit* (C2012-078.03)
- Chapitre 2 — Paragraphe 6, après « doivent communiquer avec le centre des *SCTM* »
Chapitre 2 — Paragraphe 6, après « communication avec le centre des *SCTM* »
Supprimer : d'*Inuvik*
Remplacer par : de *Iqaluit* (C2012-078.04)
- Chapitre 2 — Paragraphe 72, après « doivent **communiquer** avec le centre des *SCTM* »
Supprimer : d'*Inuvik*
Remplacer par : de *Iqaluit* (C2012-078.05)
- Chapitre 7 — Paragraphe 69, après « *de communications et de trafic maritimes de* »
Supprimer : *Inuvik*
Remplacer par : *Iqaluit* (C2012-078.06)
- Chapitre 7 — Paragraphe 113, après « *de communications et de trafic maritimes de* »
Supprimer : *Inuvik*
Remplacer par : *Iqaluit* (C2012-078.07)
- Chapitre 8 — Paragraphe 17, après « offre une profondeur minimale de »
Supprimer : 6,4 m
Remplacer par : 8,9 m (C2012-082.01)
- Chapitre 8 — Après le paragraphe 17
Insérer : 17.1 **Avertissement.** — Il existe plusieurs dangers contraignants qui pourraient entraîner un navire à ne pas maintenir le cap sur les axes d'alignement. Ces dangers comprennent, entre autres, les **glaces**, des **forts vents**, une **mauvaise visibilité** ou des **caractéristiques insuffisantes de manoeuvrabilité** du navire dont la puissance. (C2012-082.02)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012**

**PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

- Chapitre 8 — Attenant au paragraphe 17.1, ajouter le pictogramme d'avertissement. (C2012-082.03)
- Chapitre 8 — Paragraphe 52, après « orienté à »
Supprimer : 151½°
Remplacer par : 151° (C2012-080.01)
- Chapitre 8 — Paragraphe 52, après « Dens Island. Un **alignement de balises**, »
Supprimer : quasi (C2012-080.02)
- Chapitre 8 — Paragraphe 52, après « à 1,5 mille au NW de Gladman Point »
Insérer : et est décalé de 0,1 mille de l'alignement de balises orienté à 151° (C2012-080.03)
- Chapitre 8 — Paragraphe 54, après « respectivement à 95½ et »
Supprimer : 130½°
Remplacer par : 126° (C2012-080.04)
- Chapitre 8 — Paragraphe 55, après « de 7,8 m se trouve »
Supprimer : sur
Remplacer par : au Nord de (C2012-080.05)
- Chapitre 8 — Paragraphe 60, après « jusqu'à une position »
Supprimer : au SW
Remplacer par : à l'Ouest (C2012-080.06)
- Chapitre 8 — Après le paragraphe 60
Insérer : 60.1 Il y a une route, orientée à 117°/297°, depuis le NE de Saatuq Island jusqu'au SW de Eta Island.
60.2 **Avertissement.** — La route orientée à 117° n'est pas indiquée par un **alignement de balises**. (C2012-080.07)
- Chapitre 8 — Attenant au paragraphe 60.2, ajouter le pictogramme d'avertissement. (C2012-080.08)
- Chapitre 8 — Paragraphe 61, après « couvert de 6,5 m d'eau, gît »
Supprimer : près de l'axe de l'alignement orienté à 109°
Remplacer par : au Nord de l'axe de l'alignement orienté à 117° (C2012-080.09)
- Chapitre 8 — Supprimer le paragraphe 65. (C2012-080.10)
- Chapitre 8 — Paragraphe 66, après « **faible profondeur** de 6,2 m gît »
Supprimer : près de l'axe de l'alignement orienté à 123½°
Remplacer par : au Nord de l'axe de l'alignement orienté à 117° (C2012-080.11)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012**

**PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

Chapitre 8 — Supprimer les paragraphes 68 à 72

Remplacer par : 68 La route orientée à 117° se poursuit jusqu'à un point situé au SSW de la balise de Eta Island.

69 **Ristvedt Island**, située à 2,8 milles à l'Est de Catherine Island, est composée de sable et de gravier et elle est très basse.

70 Une **balise de jour** tripode, 9,1 m de haut et d'une altitude de 12,4 m, portant une marque de jour rouge et un réflecteur radar, s'élève sur l'extrémité SE de Ristvedt Island. La **balise antérieure d'alignement** s'élève sur une île sans nom située à l'Ouest de Ristvedt Island. L'**alignement de balises**, orienté à 107°, conduit du SSW de Eta Island jusqu'à un point situé à l'Est de Cape Seaforth.

71 **Avertissement**. — Une **roche**, couverte de 7,8 m d'eau, gît au Nord de l'axe de l'alignement orienté à 107°.

(C2012-080.12)

Chapitre 8 — Attenant au paragraphe 71, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(C2012-080.13)

Chapitre 8 — Après le paragraphe 71

Insérer : 72 L'axe de l'alignement orienté à 107° croise l'**alignement de balises** de Eta Island, orienté à 125° (sur l'arrière). La balise antérieure a une hauteur de 9,1 m. Les deux balises portent des marques de jour rouges et blanches.

(C2012-080.14)

Grand lac des Esclaves et fleuve Mackenzie, septième édition, 1989 —

Le volume des *Instructions nautiques, Grand lac des Esclaves et fleuve Mackenzie, septième édition, 1989*, est annulé et remplacé par le nouveau fascicule des *Instructions nautiques, ARC 404 — Grand lac des Esclaves et fleuve Mackenzie, première édition, 2012*, offert en format d'impression sur demande (ISD).

(C2012-085.01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 12/2012**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

PACIFIQUE

641.5 G5722.4	Chenal Tolmie - Feu à secteurs	52 41 20.1 128 32 44.4	Q	W-R	1s	6.5	4	Tour cylindrique blanche.	Blanc de 325° à 357°; rouge de 357° par le N.; à 009°; blanc de 009° à 152° par l'E. À longueur d'année.
------------------	-----------------------------------	---------------------------	---	-----	----	-----	---	---------------------------	--

Carte:3911
Éd. 12/12

